ART. 6 N° CE652

ASSEMBLÉE NATIONALE

20 juin 2014

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1892)

Adopté

AMENDEMENT

N º CE652

présenté par M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 6

A l'alinéa 53, après le mot :	
« marchés »,	
insérer les mots :	
« des produits ».	

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.